

PROFIL DE POSTE MEDECIN EN EMSP

1. TRONC COMMUN A TOUS LES MEDECINS DE SOINS PALLIATIFS

Objectif :

Participation à la prise en charge des patients et de leurs proches relevant de soins palliatifs et amélioration de la démarche palliative.

Engagement à l'application des soins palliatifs tels que définis par la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP).

Personnes concernées :

Médecine générale ou toute spécialité.

Compétences :

Une Compétence techno-scientifique

- Rigueur professionnelle.
- Développement des compétences (thérapeutiques, loi Léonetti, ...).
- Aptitude à participer aux EPP.
- Connaissance des référentiels professionnels et aptitude à les transmettre.
- Connaissance des missions de la structure (opérationnelle et réglementaire)

Obligatoires :

- DU ou DIU en soins palliatifs (ou en cours) ou DESC « soins palliatifs et douleurs chroniques ».

Souhaitées

- DU douleur (capacité douleur facultative).
- Publications

Une Compétence relationnelle

- Capacités relationnelles (écoute, concertation, communication, confrontation, diplomatie, favoriser climat de confiance, tolérance, disponibilité, connaissance et respect de la hiérarchie, déontologie...).
- Aptitude à se remettre en question (humilité...).
- Aptitude à évoluer, à s'adapter, à innover.
- Capacité à la résolution de conflits.

Une Compétence en éthique

- Formations en éthique ou engagement à les suivre.
- Principe de réalité (neutralité, objectivité...).
- Respect de la confidentialité et de la discrétion.

Une Capacité de coopération

- Travail interdisciplinaire (soignants paramédicaux, psychologues, secrétaires, bénévoles...).
- Respect des valeurs de l'interdisciplinarité et du travail en interprofessionalité (soignants paramédicaux, psychologues, secrétaires, bénévoles...)
- Travail de coopération en institution, hors institution et en médecine de ville

Expériences :

- Stages au moins de 8 jours dans chaque structure EMSP, USP, RESEAU ou engagement à le faire.
- Expériences professionnelles requises : stages, modes d'exercice...

Missions :

1) Clinique:

a. Le Patient:

- Accompagner
- Evaluer les symptômes.
- Evaluer les besoins globaux (médicaux, psychologiques, spirituels, sociaux...)
- Evaluer et mettre en œuvre un Projet Personnalisé de Soins centré sur la qualité de vie et la volonté du patient. A réévaluer et à réajuster.
- Discuter les traitements complémentaires.
- Discuter les examens complémentaires.
- Savoir transmettre oralement et par écrit.

b. Les proches:

Accompagner : informer, être médiateur, soutenir...

c. Les soignants:

Accompagner, soutenir, transmettre, être médiateur.

2) Formation:

- Formation continue personnelle régulière (congrès, séminaires...).
- Participation au programme de formation du lieu professionnel (IFSI, réseau, EPHAD, autres établissements ou associations...) du secteur et en dehors du lieu professionnel (universités, autres...).
- Accueil des stagiaires.

3) Recherche:

- Participation aux projets de recherches (multicentriques ou locaux).
- Bibliographie : lire les articles nationaux et internationaux, critique.
- Publication.
- Participation aux congrès avec présentation.
- Travail avec des groupes locaux, régionaux, nationaux (SFAP...) et internationaux.

Actions :

- Participation aux actions propres à la structure
- Participation à l'évaluation de l'activité.
- Participation à une supervision de groupe (groupe de parole) et /ou personnelle.
- Travail en lien avec les bénévoles
- Participation à l'organisation de la continuité des soins (astreintes téléphoniques...)
- Capacité à respecter les horaires de travail

2. MEDECIN EN EMSP

Le médecin en EMSP est sous la responsabilité du médecin responsable de l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs.

A) Actions

Equipe Mobile

- Action transversale
- Participation à réunion de l'équipe.
- Participation à réunion de synthèse clinique (staff).
- Non substitution médicale/médecin référent.
- Non prescription sauf exception.
- Information du médecin référent du malade/passage EMSP.
- Compagnonnage des collègues médicaux dans la structure (voir LISP...) et en dehors.
- Clinique : capacité à transmettre son expertise en soins palliatifs aux soignants concernés (médicaux et paramédicaux) par oral et par écrit (traçabilité).

Institution ou autres

- Représentativité de l'équipe dans les services et dans d'autres instances (CLUD, CME...).

- Liens avec réseaux, HAD, structures associatives ou non, médecin généraliste.
- Connaissance de la vie et de l'organisation institutionnelle.

B) Qualités requises

- Favoriser la collégialité dans l'aide à la prise de décision.
- Développer l'adaptabilité.
- Aptitude à l'exercice de la transversalité.
- Intérêt pour l'enseignement et la recherche.

3. MÉDECIN RESPONSABLE EMSP

LE MEDECIN RESPONSABLE EN EMSP EST SOUS L'AUTORITE DU CHEF DE SERVICE OU DU RESPONSABLE DE L'UNITE FONCTIONNELLE OU DU CHEF DE POLE OU DE LA DIRECTION EN FONCTION DE L'ORGANISATION INTERNE

A) Actions

Actions de management

- Conservation d'une activité clinique significative
- Management : participe au recrutement du personnel, évalue annuellement les médecins, les psychologues (dépend de la structure), donne son avis/cadre de santé.
- Elaboration d'un programme de formation.
- Impulsion de l'EMSP sur des projets d'EPP, de recherche, de liens avec la ville...
- Participe à l'élaboration du profil de poste des autres membres de l'EMSP.
- Lien avec le cadre de santé.

Actions institutionnelles

- Action transversale
- Veille à sa place institutionnelle aussi représentative que toute autre spécialité au sein du pôle et dans la structure.
- Participation aux différentes instances de l'institution (réunion de pôle, CME, CLUD, comité d'éthique, COMEDIM, COMEX ou directoire si élu...).
- Participe à l'élaboration du profil de poste des autres membres de l'EMSP.
- Participation au projet d'établissement si possible.
- Elaboration du projet de service et d'autres projets en lien avec le cadre et avec l'équipe.
- Elaboration du rapport d'activité en lien avec le cadre et l'équipe.
- Mise en place des conventions de l'EMSP avec les structures extérieures.
- Favoriser les liens et le partenariat avec les services.
- Participation à la mise en place du projet LISP auprès des chefs de service concernés s'ils le souhaitent.

B) Qualités requises

- Animer et entraîner une équipe.
- Déléguer.
- Etre disponible.
- Organiser et coordonner.
- Prendre du recul.
- Utiliser une aide au management.
- Encadrer.
- Décider et rester garant des décisions prises en équipe.
- Etablir une démarche pour régler un conflit.

C) Pré-requis

- Expérience médicale en soins palliatifs avec un nombre significatif d'années.
- Connaissance de la vie et de l'organisation institutionnelle.
- Avoir une expérience d'encadrement et /ou avoir suivi une formation et /ou s'engager à la suivre.
- Avoir effectué si possible un travail personnel (groupe Balint, analyse, psychothérapie, supervision...).
- Intérêt pour l'enseignement et la recherche

PROFIL DE POSTE MEDECIN EN USP

1. TRONC COMMUN POUR TOUS LES MEDECINS DE SOINS PALLIATIFS

Objectif :

Participation à la prise en charge des patients et de leurs proches relevant de soins palliatifs et amélioration de la démarche palliative.

Engagement à l'application des soins palliatifs tels que définis par la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP).

Personnes concernées :

Médecine générale ou toute spécialité.

Compétences :

Une Compétence techno-scientifique

- Rigueur professionnelle.
- Développement des compétences (thérapeutiques, loi Léonetti, ...).
- Aptitude à participer aux EPP.
- Connaissance des référentiels professionnels et aptitude à les transmettre.
- Connaissance des missions de la structure (opérationnelle et réglementaire)

Obligatoires :

- DU ou DIU en soins palliatifs (ou en cours) ou DESC « soins palliatifs et douleurs chroniques ».

Souhaitées

- DU douleur (capacité douleur facultative).
- Publications

Une Compétence relationnelle

- Capacités relationnelles (écoute, concertation, communication, confrontation, diplomatie, favoriser climat de confiance, tolérance, disponibilité, connaissance et respect de la hiérarchie, déontologie...).
- Aptitude à se remettre en question (humilité...).
- Aptitude à évoluer, à s'adapter, à innover.
- Capacité à la résolution de conflits.

Une Compétence en éthique

- Formations en éthique ou engagement à les suivre.
- Principe de réalité (neutralité, objectivité...).
- Respect de la confidentialité et de la discrétion.

Une Capacité de coopération

- Travail interdisciplinaire (soignants paramédicaux, psychologues, secrétaires, bénévoles...).
- Respect des valeurs de l'interdisciplinarité et du travail en interprofessionalité (soignants paramédicaux, psychologues, secrétaires, bénévoles...)
- Travail de coopération en institution, hors institution et en médecine de ville

Expériences :

- Stages au moins de 8 jours dans chaque structure EMSP, USP, RESEAU ou engagement à le faire.
- Expériences professionnelles requises : stages, modes d'exercice...

Missions :

1) Clinique:

a. Le Patient:

- Accompagner
- Evaluer les symptômes.
- Evaluer les besoins globaux (médicaux, psychologiques, spirituels, sociaux...)
- Evaluer et mettre en œuvre un Projet Personnalisé de Soins centré sur la qualité de vie et la volonté du patient. A réévaluer et à réajuster.
- Discuter les traitements complémentaires.
- Discuter les examens complémentaires.
- Savoir transmettre oralement et par écrit.

b. Les proches:

Accompagner : informer, être médiateur, soutenir...

c. Les soignants:

Accompagner, soutenir, transmettre, être médiateur.

2) Formation:

- Formation continue personnelle régulière (congrès, séminaires...).
- Participation au programme de formation du lieu professionnel (IFSI, réseau, EPHAD, autres établissements ou associations...) du secteur et en dehors du lieu professionnel (universités, autres...).
- Accueil des stagiaires.

3) Recherche:

- Participation aux projets de recherches (multicentriques ou locaux).
- Bibliographie : lire les articles nationaux et internationaux, critique.
- Publication.
- Participation aux congrès avec présentation.
- Travail avec des groupes locaux, régionaux, nationaux (SFAP...) et internationaux.

Actions :

- Participation aux actions propres à la structure
- Participation à l'évaluation de l'activité.
- Participation à une supervision de groupe (groupe de parole) et /ou personnelle.
- Travail en lien avec les bénévoles
- Participation à l'organisation de la continuité des soins (astreintes téléphoniques...)
- Capacité à respecter les horaires de travail

2. MEDECIN EN USP

Le médecin en USP est sous la responsabilité du médecin responsable de l'USP.

A) Actions

1/ Actions cliniques :

- Participation à la sélection des dossiers d'admission à partir de critères définis.
- Participation aux transmissions.
- Participation aux réunions, aux staffs multidisciplinaires.
- Participation à la permanence des soins.
- Participation à la vie de l'USP.
- Co animation pluridisciplinaire des entretiens pour les proches
- Respect des valeurs de l'interdisciplinarité et du travail en interprofessionnalité.
- Participation à l'encadrement des étudiants en médecine (externes, internes...) et des stagiaires (DU, DIU ...).
- Participation au codage (exhaustivité et qualité).
- Rédaction de l'observation initiale et rédaction du CRH.
- Qualité de tenue du dossier médical.
- Assurance d'un lien avec le médecin généraliste, le réseau, les médecins référents.
- Initiation et suivi des EPP, PHRC, projets de recherche...
- Evaluation
- Participation au projet personnalisé des soins palliatifs

2/ Actions institutionnelles :

- Participation aux réunions de service, pôles, régionales.
- Participation à la vie institutionnelle

B) Qualités requises :

- Capacité à utiliser des ressources pour éviter le syndrome d'épuisement professionnel
- Capacité à prendre des responsabilités médicales et institutionnelles en cas de besoin dans les limites de la délégation pré-établie avec le médecin responsable.
- Intérêt pour l'enseignement et la recherche

3. PROFIL DE POSTE MEDECIN RESPONSABLE EN USP

Le médecin responsable en USP est sous l'autorité du chef de service ou du responsable de l'unité fonctionnelle ou du chef de pôle ou de la direction en fonction de l'organisation interne.

A) Actions

1/ Actions de management

- Conservation d'une activité clinique significative.
- Responsable du recrutement médical (élaboration des profils de poste) et donne son avis sur le recrutement du personnel.
- Evaluation annuelle des médecins et des autres membres de l'équipe selon l'organisation de la structure.
- Responsable de la permanence des soins (astreintes téléphoniques, astreintes de déplacements, planning horaires des présences médicales, gardes,...).
- Impulsion du projet médical et/ou de service. Il en est le garant, en lien avec le cadre et l'institution.
- Rédaction du bilan d'activité en lien avec le cadre et les autres médecins de l'unité.
- Organisation des formations en interne.
- maintien du lien de confiance avec le cadre de santé en binôme.
- Responsable du projet pédagogique du service.
- Responsable des travaux de recherche.

2/ Actions institutionnelles

- Participation aux choix des thérapeutiques et dispositifs médicaux utilisés dans l'Unité en lien avec la pharmacie.
- Etablir et suivre les liens avec les conventions avec les réseaux, associations bénévoles ou non, les partenaires financiers et médicaux.
- Représentation de l'unité en institution et hors institution avec les organismes de tutelles.
- Représentation des soins palliatifs.
- Capacité à prendre des responsabilités institutionnelles en cas de besoin dans les limites de la délégation pré établie avec le responsable de l'unité fonctionnelle ou le chef de service ou le chef de pôle.

B) Qualités requises

- Animer et entraîner une équipe.
- Déléguer.
- Etre disponible.
- Organiser et coordonner.
- Prendre du recul.
- Utiliser une aide au management.
- Encadrer.
- Décider et à rester garant des décisions prises en équipe.
- Etablir une démarche pour régler un conflit.

C) Pré-requis

- Expérience médicale en soins palliatifs avec un nombre significatif d'années.
- Connaissance de la vie et de l'organisation institutionnelle.
- Avoir une expérience d'encadrement et /ou avoir suivi une formation et /ou s'engager à la suivre.
- Avoir effectué si possible un travail personnel (groupe Balint, analyse, psychothérapie, supervision...).
- Intérêt pour l'enseignement et la recherche.